

Retour à Mézin...

La commune de Mézin est située dans le Lot et Garonne (47) au Sud-Ouest d'Agen, à la limite des départements du Gers et des Landes. En 1939, c'était un village d'environ 2500 habitants, un territoire agricole, mais aussi industriel, en particulier grâce à des usines de production de liège.



C'est le lieu de naissance d'Armand Fallières (1841-1931) qui fut Président de la République de 1906 à 1913.



Bastide de Mézin en 2019



Vue aérienne de Mézin, en cercle rouge « el refugio »

C'est le 8 février 1939 que Benigna et ses 6 enfants arrivent par convoi en gare de Mézin, composé de 56 réfugiés, principalement des femmes et des enfants. Ils y rejoignent des réfugiés arrivés en très petit nombre quelques jours auparavant.

1	Retirada: arrivée du convoi du 8 février 1939 dans le village de Mézin, département du Lot et Garonne				
2	noms	pénoms	âge	provenance	enfants
3	Abarre-Sancho	Julia	25	Barcelona	
4	Alcaraz	José	55	Barcelona	un Alcaraz Elvira 22 ans
5	Aléo-Fon	Marth	31	Tarragona	trois Ségría Libertino 6 ans / Aurora 4 ans / Jasmin 1 an
6	Barbéra	Vicente	50	Terruel	un Labanes Irinia 20 ans
7	Bel	Thérésa	46	Tarragona	deux Dera Antonio 14 ans / Thérésa 11 ans
8	Bernardes	Paquita	21	Gérone	un Real Asusema 16 mois
9	Busto-Fernandez	Oliva	26	Asturia	deux Fernandez Carlos 5 ans / Jésus 3 ans
10	Carmerane-Arnaldo	Enriquetta	20	Barcelona	
11	Cardona	Carmen	32	Tarragona	
12	Conera	Encarnacion	39	Terruel	deux Calvo Pilar 17 ans / Esteban 13 ans
13	Fernandez	Maria	23	sans	un Cidon Luci 4 ans
14	Fon-Miron	Raymonda	59	Tarragona	
15	Fon-Miron	Aurélia	42	Tarragona	
16	Formento	Benigna	43	Terruel	six Sanz Maria 17 ans / Sébastian 15 ans / Valero 13 ans / Juana 10 ans / Anastasio 8 ans / Alicia 4 ans
17	Gimenez	Cascha	29	Navarra	un Franco José-Antonio 1 mois
18	Gimenez-Pamplesa	Maria	26	Burgos	
19	Joldde	Antonio	15	Barcelona	
20	Lison-Sabaté	Angrane	31	Tarragona	trois Bellet Pilar 8 ans / Jaume 5 ans / Hortensia 2 ans
21	Marquez-Zapatel	Rosa	44	Barcelona	
22	Molina-Sanchez	Olympia	26	Barcelona	un Lopez Jésus 6 ans
23	Morel-Martinez	Remedio	23	Barcelona	un Compan Remedio 14 mois
24	Sistiera	Apolonia	50	Tarragona	deux Domenech Alberto 14 ans / Laira 13 ans
25	Puinobre-Pallares	Carmen	42	Tarragona	deux Aran Puri 17 ans / Naturel 5 ans
26	Sant Juan	Brigita-Estrella	40	Barcelona	un Conesu Pilar 16 ans
27	Roneni	Ramora	59	Tarragona	un Segria Aurora 17 ans

Nous avons toutes les fiches de ces réfugiés (Archives Départementales du Lot et Garonne / 4 M 293.

8

DEMANDA A REVENIR EN ESPAÑOL A
(solicita reintegrarse a)

(signature)
(firma del interesado)

(Numero de los familiares que le acompañan)

Fiche n°8 : Formento Benigna, épouse Sanz (AD 47 / 4 M 293)

Benigna et ses enfants sont logés à la pension Rizzi Rocco, ou hôtel de la poste, avec vingt-six autres réfugiés.

PREFECTURE de LOT-et-GARONNE					
8ème Division REFUGIÉS ESPAGNOLS		COMMUNE de: <i>Mézin</i>			
NOM DU LOGEUR: <i>Rizzi Rocco (hôtel de la poste)</i>		NOMBRE: <i>32</i>			
Noms et Prénoms	Sexe	Date et lieu de naissance	Marié divorcé ou célibataire	Profession	Observations
<i>Perrera Enos Juven</i>	<i>homme</i>	<i>24.2.1936</i>	<i>célibat</i>	<i>S.P.</i>	<i>-</i>
<i>Enos Maurice Joseph</i>	<i>-</i>	<i>17.10.1937</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Marion Euvén Maria</i>	<i>-</i>	<i>27.1.1944</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Peria Badille Guacía</i>	<i>-</i>	<i>21.2.1945</i>	<i>mariée</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Adol Peria Joaquim</i>	<i>-</i>	<i>11.7.1946</i>	<i>célibat</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Adol Peria Josephina</i>	<i>-</i>	<i>18.2.1947</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Adol Peria Maria</i>	<i>-</i>	<i>23.3.1949</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Benigona Tormento Espallargas</i>	<i>-</i>	<i>12.2.1916</i>	<i>mariée</i>	<i>-</i>	<i>beni 6.2.1917</i>
<i>Sanj Benigona Marin</i>	<i>-</i>	<i>4.2.1921</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Sanj Benigona Sebastian</i>	<i>male</i>	<i>17.6.1922</i>	<i>célibat</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Sanj Benigona Baldo</i>	<i>-</i>	<i>2.1.1924</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Sanj Benigona Juana</i>	<i>femelle</i>	<i>12.7.1924</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Sanj Benigona Anastase</i>	<i>male</i>	<i>2.1.1926</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Sanj Benigona Eusebio</i>	<i>-</i>	<i>4.2.1926</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Sanj Benigona Maria</i>	<i>femelle</i>	<i>11.2.1926</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Cardona Elia Canmori</i>	<i>-</i>	<i>2.2.1926</i>	<i>mariée</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Bel Laya Chirisa</i>	<i>-</i>	<i>Septembre 1922</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Doña Bel Antonio</i>	<i>male</i>	<i>19.1.1926</i>	<i>célibat</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Doña Bel Chirisa</i>	<i>femelle</i>	<i>27.1.1926</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

Rizzi-Rocco (tenu par un Italien) (AD 47 / 4 M 293

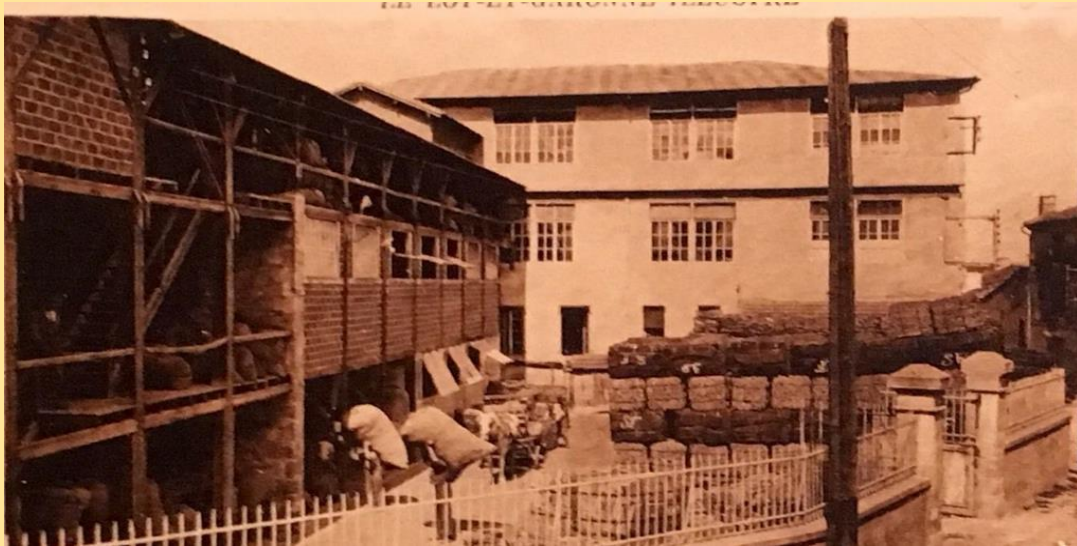
Les autres hébergeurs sont : M. Cassagnobères 7 / M. Begue 6 / Fernand Deufileu 4 / Gaston St Marc 4 / Alexandre Latrobe 10 / Antoine Talière 7.



« El refugio » selon les termes de Benigna. A gauche dans les années 30. A droite c'est aujourd'hui un immeuble collectif locatif. La petite maison de droite, c'est l'octroi qui donne sur rue du collège (adresse qui figure sur une enveloppe écrite le 28 mai 1940 de Novéant en Moselle).



Ensuite, en 1941, la famille va déménager dans l'ancienne usine de bouchons, toujours à Mézin



Usine de bouchons.

Une personne va beaucoup aider la famille de Marcelino, c'est Madame Engracia, que Marcelino va remercier personnellement dans deux lettres, une du 15 juin 1939 et une du 17 février 1940.

Dix-neuvième lettre de Marcelino, écrite de La Condamine, dans les Basses Alpes, où il travaille à la 11ème CTE. (Lettre à Madame Engracia).

La Condamine, 15 juin 1939

Madame Engracia, appréciée et noble espagnole.

Dans toutes ses lettres, ma femme m'informe de votre bon comportement, et aussi des sacrifices que vous faites en faveur de nos enfants.

Avec cette simple lettre je viens vous saluer.

Je m'offre à vous, comme un serviteur qui désire accomplir son devoir de père, d'époux et d'ami. Je vous promets de faire, dès que je le pourrai, tout ce qui est possible pour payer les désagréments, que sans le vouloir, vous a causés l'arrivée de ma famille dans votre village de Mézin. Chose promise, chose due. Bien que l'on affirme que l'amour n'admet que l'amour pour paiement, je reste à votre entière disposition, pour tout ce à quoi je pourrai vous servir.

Je souhaite pouvoir rapidement vous rencontrer et vous connaître comme vous le méritez. Je souhaite que cette tragédie finisse rapidement afin de pouvoir honorer de notre amitié des personnes méritantes comme vous.

Votre serviteur zélé qui embrasse vos mains.

Marcelino Sanz Matéo

Cinquante-neuvième lettre de Marcelino, écrite de Gorze, dans le département de la Moselle, où il travaille à la 11ème CTE.

Gorze, 17 février 1940

Pour Madame Engracia, résidant à Mézin dans le Lot et Garonne.

Chère Madame.

Après mes salutations, je m'empresse de vous remercier pour l'aide morale et matérielle que vous prodiguez à ma chère épouse et à mes enfants. Comment aurais-je pu penser qu'un jour je pourrais raconter qu'en France je rencontrerais, une bonne personne, et un refuge pour mes êtres chers, maltraités et en peine.

Vos services désintéressés font de moi le responsable qui s'engage à vous rendre tout ce que nous vous devons. Oui, je m'engage personnellement de m'acquitter de cette dette ; pas seulement moi, mais aussi mon épouse et nos fils. Nous tous contribuerons afin de vous récompenser pour ce que vous leur avez donné au moment où ils en avaient un si grand besoin.

Rien de plus. Meilleurs souvenirs pour vous et toute votre aimable famille de la part de celui qui n'a pas encore le plaisir de vous connaître.

Votre attentionné et très dévoué serviteur qui embrasse vos mains.

Marcelino Sanz Matéo

Que sait-on d'elle ? c'est en cherchant dans la presse que je tombe par le plus grand des hasards sur cet article de la Dépêche du Midi, qui apporte plein de renseignements.

Publié le 12/03/2018 à 03:51

Le 14 mars 1918, Raymond Casal voyait le jour à Sentarrada, un petit village de Catalogne. Un an plus tard, Raymond et ses parents **Engracia** et Jaime quittaient leur pays natal pour venir s'installer à Mézin. Il sera pris comme apprenti pâtissier dès l'âge de 13 ans. Quelques années plus tard, Raymond achètera et développera ce qui restera pendant des décennies «La pâtisserie Casal, 10 rue Gambetta à Mézin». Les anciens se souviennent encore des cache-museaux, des noix japonaises, pralinés et autres spécialités de M. Casal. Raymond aurait eu 100 ans aujourd'hui. Bon anniversaire papa !

Article du journal la Dépêche du Midi du 12 mars 2018.

*Jaume et **Engracia** Casal sont originaires de Sentarrada, un village de Catalogne qu'ils quittent avec leur fils Raymond en 1919. Ils s'installent à Mézin. Le fils Raymond, après son apprentissage de pâtissier, rachète ce commerce au 10 rue Gambetta à Mézin, qui va devenir pendant des décennies « la pâtisserie Casal ». C'est peut-être là qu'a travaillé quelques temps Maria la fille aînée de Benigna et Marcelino.*



Rue Gambetta, la pâtisserie existe toujours

Pendant quelques mois les enfants de Benigna vont aller à l'école de Mézin.



Sébastien va travailler quelques mois dans un atelier de mécanique jusqu'à la déclaration de guerre de 1939, date à laquelle son « contrat » est rompu.

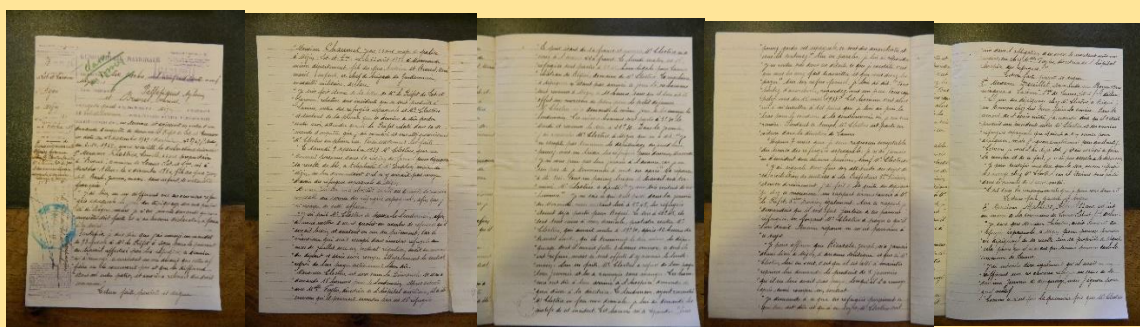


Plusieurs témoignages indiquent ce bâtiment comme étant l'atelier de mécanique. (À encore vérifier ?)

Ensuite, il va travailler dans différentes exploitations agricoles avec Valéro et Juana dans des villages autour de Mézin, pour différents travaux, dont les vendanges.

En photos ci-dessous quelques pages d'un document d'une plainte déposée à la gendarmerie de Mézin contre Mr Clostres qui a tendance à exploiter les réfugiés espagnols : Marcelino parle de l'exploitation des espagnols dans une de ses lettres.

Le village de Lannes est situé l'Est de Mézin, et le château de Bégué évoqué dans le rapport de gendarmerie, se trouve sur la route entre Mézin et Lannes.



Retranscription intégrale du document.

(AD 47 / 4 M 312)

Ce jourd'hui six octobre, mil neuf cent trente-neuf à seize heures.

Nous soussignés Pellefrique Sylvain et Brunel Marius gendarmes à pied en la résidence de Mézin, département du Lot et Garonne, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs :

En tournée et agissant en vertu d'une demande d'enquête de Monsieur le Préfet du Lot et Garonne en date du 28 septembre 1939 (transmission n° 8749 / 3^{ème} section du 2/10 1939), avons recueillis les déclarations suivantes :

1^{er} Monsieur Clostres, Camille, 53 ans, propriétaire à « Bégué », commune de Lannes (Lot et Garonne), né à Moutard (Allier), le 2 décembre 1884, fils de Feues Jean et de Boule Jeanne, marié sans enfants, de nationalité française : « J'ai bien eu un différend avec des ouvriers réfugiés espagnols le jour du repiquage

sur ma propriété de Bégué, mais je n'ai jamais demandé qu'une enquête soit faite, et n'ai aucune déclaration à faire à ce sujet.

Toutefois, je dois dire que j'ai envoyé un mandat de 98 francs à Mr le Préfet à Agen pour le paiement du travail effectué par les réfugiés. Ce dernier m'a renvoyé ce mandat en me disant que cette affaire ne le concernait pas et que le différent étant né entre un patron et ses ouvriers relevait du droit commun ».

Lecture faite persiste et signe.

^{2^{ème}} Monsieur Chaumet Jean, 53 ans, major de police à Mézin (Lot et Garonne), né le 23 août 1886 à Marmande, même département, fils de feu Antoine et Brunet Marie, marié, 3 enfants, ex chef de brigade de gendarmerie, médaillé militaire, déclare : « Je suis fort étonné de la lettre de Mr le Préfet du Lot et Garonne relative aux incidents qui se sont produits à Lannes, entre le réfugiés espagnols et Mr Clostres, et surtout de la plainte que ce dernier a dû porter contre moi, attendu que Mr le Préfet relate dans sa demande d'enquête que j'ai menacé et insulté grossièrement Mr Clostres en pleine rue. Voici exactement les faits :

Le samedi 9 septembre 1939, Mr Clostres qui ne trouvait personne dans la région de Lannes, pour dépiquer sa récolte de blé, a téléphoné à Mr Duplan Maire de Mézin, en lui demandant s'il n'y aurait pas moyen d'avoir des réfugiés espagnols de Mézin.

Monsieur Duplan m'a aussitôt appelé en qualité de régisseur comptable au service des réfugiés espagnols, afin que je m'occupe de cette affaire.

J'ai prié Mr Clostres de passer le lendemain, afin de nous mettre d'accord quant au nombre de réfugiés qu'il aurait besoin et surtout en vue du paiement, car ce « Monsieur » qui avait occupé deux ouvriers réfugiés au mois de juillet avec un contrat régulier, avait au moment du départ et après avoir rompu illégalement le contrat, refusé de leur payer entièrement leur dû.

Monsieur Clostres est donc venu le dimanche 10 et m'a demandé 16 hommes pour le lendemain. Après entente avec Melle Feytis directrice de l'hôpital auxiliaire, il a été convenu qu'il pourrait compter sur les 16 réfugiés. Le prix étant de 14 francs et nourris. Mr Clostres m'a remis à l'avance 224 francs. Le lundi matin ces 16 réfugiés sont partis à 5h45, heure légale pour Lannes « château de Bégué », domaine de Mr Clostres. La machine à dépiquer n'étant pas arrivée ce jour-là, ces hommes sont revenus à Mézin, à 10 heures, sans qu'il leur ait été offert un morceau de pain pour le petit déjeuner.

Mr Clostres m'a demandé le même jour de les envoyer le lendemain. Les mêmes hommes sont repartis à 5h30, le mardi et revenus le soir à 21h30. Dans la journée j'ai rencontré Mr Clostres à Mézin qui m'a dit

« je ne compte pas terminer le dépiquetage aujourd'hui, pouvez vous me laisser les réfugiés pour demain mercredi. Je ne vous paye pas leur journée à l'avance car je ne sais pas si je terminerai à midi ou après ». Ma réponse a été ceci. Vous me paierez lorsque le travail sera terminé. Mr Clostres a ajouté « je suis très content du travail de ces hommes ». Je ne sais ce qui s'est passé dans la journée du mercredi, mais m'étant levé à 5h45, les réfugiés étaient déjà partis pour Bégue. Le soir à 20h45, ils sont tous venus à mon domicile, protester contre Mr Clostres, qui avait voulu à 19h30, après 12 heures de travail assidu, qu'ils terminent le soir même le dépiquetage dont il aurait fallu environ 3 heures environ, ce dont ils ont refusé, mais se sont offert d'y recourir le lendemain. Sur ces faits, Mr Clostres a refusé de leur payer leur journée et les a renvoyés sans manger. Ces hommes ont dû à leur arrivée à l'hospice demander de quoi dîner à la directrice.

Le lendemain, ayant rencontré Mr Clostres en face de mon domicile, je lui ai demandé les motifs de cet incident. Cet homme m'a répondu « vous pouvez garder vos espagnols, ce sont tous des anarchistes, et vous les soutenez ». Sur ces paroles, je lui ai répondu, je ne rentre pas dans les détails, ce que je constate c'est que vous les avez fait travailler, et que vous devez les payer. Sur son refus formel, je lui ai dit « vous parlez d'anarchiste, regardez-vous un peu. Vous rappelez-vous du 15 mai 1938 ». Cet homme s'est alors mis à m'insulter à tel point que je lui ai pris le bras pour le conduire à la gendarmerie où je me suis rendu. Pendant ce temps Mr Clostres est parti en voiture dans la direction de Lannes.

Depuis 7 mois que je suis régisseur comptable « du service des réfugiés espagnols, je n'ai jamais eu d'incident avec aucune personne, sauf Mr Clostres. J'ai signalé deux fois son attitude au sujet de sa résiliation des contrats à la Préfecture, 3^{ème} division, et encore dernièrement, j'ai fait à la suite du dépiquage chez ce Monsieur un rapport circonstancié à Mr le Préfet, 3^{ème} division, également. Sur ce rapport je demandais qu'il soit fait justice à ces pauvres réfugiés en forçant Mr Clostres à payer ce qu'il leur devait. Aucune réponse ne m'est parvenue à ce sujet.

Je puis affirmer que Récatala Joseph, n'a jamais donné lieu à Mézin, à aucune critique et que si Mr Clostres, lui en veut, c'est qu'il est allé à maintes reprises lui demander le produit de 5 journées qu'il ne lui avait pas payé. Lorsqu'il l'a renvoyé après avoir rompu son contrat.

Je demande à ce que ces réfugiés perçoivent ce qui leur est dû et qu'à ce sujet, Mr Clostres soit mis dans l'obligation d'en verser le montant entre mes mains où chez Mademoiselle Feytis, directrice de l'hôpital hospices des réfugiés ».

Lecture faite, persiste et signe.

3^{ème} Madame Drouillet Armande, née Boyer, 59 ans, ménagère à Lancôme commune de Lannes, Lot et Garonne, déclare : « le jour du dépiquetage chez Mr Clostres à Bégué, je me trouvais chez lui pour faire la cuisine. Dans le courant de l'après-midi, j'ai entendu dire qu'il s'était produit un incident entre Mr Clostres et des ouvriers réfugiés espagnols qui étaient à son service pour dépiquer, mais j'ignore complètement pour quel motif. Comme je vous l'ai déjà dit, j'étais occupé à faire la cuisine, et de ce fait, je n'ai pas assisté à la discussion. Je puis toutefois vous dire que le soir aucun réfugié n'a mangé chez Mr Clostres. C'est tous les renseignements que je puis vous donner ».

Lecture faite, persiste et signe.

4^{ème} Monsieur Malliac Albert, 63 ans, adjoint au Maire de la commune de Lannes, Lot et Garonne déclare : « je sais que Monsieur Clostres avait demandé des réfugiés espagnols à Mézin pour pouvoir procéder au dépiquetage de sa récolte sur sa propriété de Bégué, cela parce qu'il n'avait trouvé personne dans la commune de Lannes.

J'ai entendu dire également qu'il avait eu un différend avec ces ouvriers réfugiés au cours de la deuxième journée de dépiquage, mais j'ignore pour quel motif.

Comme ce n'est pas la première fois que Mr Clostres a des différends avec son personnel, je ne suis nullement surpris de cette discussion. Depuis deux ans environ que Mr Clostres habite ma commune, je puis certifier qu'il a eu des histoires avec tout le personnel qu'il a employé, et notamment au sujet du paiement. D'après la rumeur publique, c'est un homme de moralité douteuse, d'un caractère sournois, solitaire et ne fréquentant personne.

D'autre part, il me serait difficile de donner de bons renseignements sur son compte, vu que le jour de la visite de Monsieur le Président de la République à Mézin, il a été gardé à vue par vos soins à la brigade de gendarmerie de Mézin.

Quant aux réfugiés espagnols, je n'ai pas entendu dire qu'ils se soient livrés à des actes hostiles à l'égard de Mr Clostres.

Lecture faite, persiste et signe.

Les réfugiés espagnols ayant assuré le dépiquage chez Mr Clostres, sont actuellement tous absents de Mézin et se trouvent répartis dans diverses localités du Gers pour effectuer les travaux aux vendanges.

Deux expéditions destinées : la première avec demande d'enquête à Monsieur le Préfet du Lot et Garonne à Agen ; la deuxième aux archives.

Fait et clos à Mézin les jours, mois et an que d'autre part.

Signatures : Brunel et Pellefigue



Château de Bégué à Lannes

Lettre de dénonciation au Préfet du Lot et Garonne écrite le 10 mai 1939
de Poudenas (village au Sud-Ouest, séparé de Mézin par la rivière la Gélise)
par un certain Camet Robert, journalier agricole.

17^e REGION. AGEN, le 3 Juin 1939.

Poudenas 10 mai 1939

gendarmerie

Monsieur le Préfet

Dans la dite Commune de Poudenas - Lot & Garonne - nous avons des réfugiés espagnols hommes femmes et enfants.

Est-ce que ces hommes étant nourris et logés ont le droit de travailler.

Tous les jours ces hommes espagnols ont sa journée à 14 francs l'un, et moi Français qui depuis longus dats habitant de Poudenas, marié et père de deux enfants en bas âge, ne peut trouver une journée pour acheter du pain pour ma famille. Cause de ces réfugiés espagnols, qui sont mieux accueillis que nous Français.

D'après les dit-on, ces gens là ne devrait pas avoir du travail du moment qu'ils ont sa nourriture payée, mais voilà que les patrons Français, n'en tiennent pas compte. Du tout.

Tachez donc Monsieur le Préfet de remédier un peu à cela, et de mettre un peu d'ordre, afin que nous ouvriers agricoles français, puissions gagner suffisamment notre vie pour faire vivre nos familles qui souffrent. Camet - Robert journalier agricole

à Poudenas. Lot & Garonne

...et au hameau du Laca à Lannepax dans le Gers

En octobre 1939, Sébastien va se retrouver dans la commune de Lannepax et plus précisément au hameau du Laca, pour y faire les vendanges (voir lettres de Marcelino d'octobre 39). Le propriétaire est Monsieur Desbarats conseiller municipal à Lannepax.

Marcelino écrit à ce Monsieur le 17 février 1940.

Soixantième lettre de Marcelino, écrite de Gorze, dans le département de la Moselle, où il travaille à la 11^{ème} CTE.

Gorze, 17 février 1940

Pour Monsieur Desbarats : lieu-dit le Laca, Courrensan dans le Gers.

Cher Monsieur.

Avant tout, je vous salue cordialement, et puis je vous fais savoir la satisfaction que j'ai en étant au courant des bonnes relations que vous avez avec mes fils Sébastien et Valère. Relations qui, je n'en doute pas, ne cesseront d'être un bon souvenir pour tous.

Étant le patron de vos employés, je me permets de vous demander la faveur qui suit : avant tout que vous ayez la patience qu'exige l'âge, et, pour l'ignorance qu'ont mes fils en ce qui concerne le parler et le travail qu'ils doivent accomplir chez vous.

En second lieu, puisque moi je ne peux être à leurs côtés, je veux que vous vous comportiez avec eux, avec l'autorité et la sagesse du père que vous êtes.

Je vous donne la permission de les réprimander pour tout ce que vous jugerez nuisible pour autrui et, y compris pour eux-mêmes. Vous savez bien que la jeunesse manque d'expérience et de précautions.

Si à la suite d'un cas grave, vous ne vous croyez pas autorisé à les punir, je vous prie, au moins de me notifier les faits afin que moi, depuis ici, je puisse les réprimander et, à nouveau les remettre sur le bon chemin.

Rien de plus. Meilleurs souvenirs à votre épouse et à votre famille, et, vous Monsieur Desbarats, recevez les remerciements de votre serviteur, qui serre vos mains.

Marcelino Sanz Mateo

Le hameau du Laca est traversé par une petite route. Il se compose de deux habitations, une au Nord d'aspect bourgeois et une au sud. C'est là que Sébastien et Valéro vont travailler, rejoints à partir de 1942 par Benigna et le reste des enfants. Ils vont y rester jusqu'à la fin de la guerre.

J'ai trouvé dans l'annuaire le nom de Desbarats dans le village de Lannepax au lieu-dit Lestancille. Je suis allé frapper à sa porte et ce Monsieur Desbarats (88 ans), qui est un cousin du Desbarats du Laca, m'a expliqué que le domaine avait été vendu dans les années 60 et qu'il ne restait plus de descendants des Desbarats du Laca. Il se rappelle avoir vu lors de ses vacances, une famille d'espagnols avec de nombreux enfants au Laca.



Le Laca 1945 (IGN)



Le Laca en 2018 (Géoportail)



Maison bourgeoise du côté Nord du chemin



La ferme du Laca aujourd'hui



*Malgré toutes mes recherches, je n'ai pas retrouvé l'escalier où a été prise
cette photo en mai 1940.*

Sources : Anastasio et Alban Sanz. Archives Départementales du Lot et Garonne à Agen : (4 M 287 / 289 / 290 / 291 / 298 / 312). Archives Départementales du Gers à Auch : (4 M 207. 1 W 272 / 265 / 278). Mairie de Mézin (comptes rendus des conseils municipaux de 1938 à 1945. Daniele Ducoussau, secrétaire à la Mairie de Mézin. Quelques anciens du village de Mézin qui m'ont confirmé les différents lieux de vies et de travail de nos réfugiés. Monsieur Desbarats du hameau de Lestancille à côté du village de Lannepax, qui m'a parlé longuement de son cousin qui était le propriétaire du hameau du Laca où ont séjourné Benigna et ses enfants de 1942 à la fin de la guerre. La Dépêche du Midi.

Patrick Claude (septembre 2019).